

Je choisis...



GRANDES CULTURES

5254 ■ 1 095 heures ■ Environ 10 mois

Principales tâches

- Travailler sur des fermes qui pratiquent la culture sur de grandes surfaces.
- Être proche de la nature, de l'environnement et relever de grands défis.
- Semer, entreposer et récolter des céréales, du maïs, du soya et des plantes fourragères.

Intérêts et aptitudes

- Travail d'équipe
- Bonne capacité physique
- Débrouillardise et persévérance
- Ponctualité et disponibilité
- Bonne dextérité manuelle
- Sens de l'observation

Profession visée

- Ouvrier, ouvrière agricole

Milieus de travail

- Fermes de grandes cultures
- Entreprises de travaux à forfait
- Coopératives agricoles
- Centres de grains



 *Deviens élève d'un jour!*

 *Aide financière aux études*

Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.
- OU
- Avoir au moins 16 ans au 30 septembre et avoir obtenu les unités de 4^e secondaire en français, anglais et mathématique, ou des apprentissages reconnus équivalents.
- OU
- Avoir au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG) ainsi que les préalables spécifiques, ou des apprentissages reconnus équivalents.



GRANDES CULTURES

Compétences du programme

Heures

01. Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	30
02. Agir de façon sécuritaire en milieu de travail	45
03. Conduire de la machinerie agricole	45
04. Établir des liens entre l'anatomie et la physiologie végétales et la régie des grandes cultures	45
05. Récolter et entreposer les plantes fourragères	60
06. Effectuer des calculs liés à la régie des grandes cultures	30
07. Utiliser la technologie informatique	75
08. Récolter les grains	75
09. Conditionner et entreposer les grains	45
10. Effectuer l'entretien périodique des tracteurs	45
11. Effectuer des travaux de préparation primaire du sol	90
12. Effectuer des opérations d'oxycoupage et de soudage à l'arc	45
13. Effectuer l'entretien et les réparations mineures de l'outillage, de la machinerie et de petits moteurs	60
14. Effectuer des opérations liées à la préparation d'un plan de fertilisation	60
15. Effectuer l'entretien et les réparations mineures des bâtiments	45
16. Établir des liens entre la protection des cultures et la régie des grandes cultures	30
17. Implanter une culture	75
18. Inspecter les cultures	45
19. Entretenir une culture	60
20. Utiliser des moyens de recherche d'emploi	15
21. S'intégrer au milieu de travail	75

1 095



Particularités

- Formation offerte en alternance travail-études.
- L'élève doit détenir un permis de conduire valide de classe 5 ou 8 sans restrictions.
- L'élève doit assumer son transport vers les lieux de stages.